

Image not found or type unknown



vehicule livré non conforme à la commande

Par **yoye**, le **19/01/2009** à **21:23**

J'a acheté une voiture d'occasion à un professionnel sur le bon de commande il y avait la clim et à la livraison(j'ai signé le bon) pas de clim.Or je m'en suis aperçu que plus tard dans la journée.Je l'ai informé en suivant du litige par téléphone et en suivant par lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle je lui demande d'annuler la vent, de venir récupérer le véhicule et de me le rembourser.Depuis je n'arrive plus à le contacter par téléphone.

Que dois je faire?

Suis je dans mes droits de demander le remboursement et l'annulation de vente?

Salutations

Merci